

« Périphérique » swahili - le statut et le rôle du swahili à Lubumbashi en DR Congo

Daniela WALDBURGER, Vienne

Introduction

Le swahili est l'une des langues africaines les plus « réussies ». Standardisé, avec un grand prestige, également du point de vue des locuteur.e.s. (en particulier - pas seulement mais surtout - en Tanzanie et à Zanzibar, mais aussi au Kenya), langue officielle en Tanzanie, au Kenya et dans l'Union africaine¹, langue nationale en RD Congo, il est enseigné dans plusieurs universités à travers le monde. Le swahili fait l'objet d'une publication littéraire et il est parlé par des millions de personnes comme première langue, et par un plus grand nombre encore comme deuxième ou troisième langue. Le swahili est utilisé pour les médias de la presse écrite, de la télévision et de la radio. La plupart des publications se réfèrent au swahili de la « zone centrale » (Tanzanie, Kenya), la standardisation et « déviation » de celle-ci dans les régions mentionnées. Mais le swahili est devenu la langue africaine la plus parlée en Afrique et dans la diaspora africaine. Les chercheur.e.s en ont également pris note et écrivent de plus en plus sur le swahili en dehors de la « zone centrale », comme le montrent de nombreuses études sur les variétés de swahili.²

De nombreuses descriptions visent en particulier une description morphologique. Dans cet article, je m'intéresse à la variété du swahili à Lubumbashi (RD Congo), surtout en ce qui concerne sa fonction et son rôle. Lubumbashi

¹ Protocole sur les amendements à l'Acte constitutif de l'Union africaine.

https://au.int/sites/default/files/treaties/35423-treaty-0025_-_protocol_on_the_amendments_to_the_constitutive_act_of_the_african_union_e.pdf

² Voir par exemple (et pour n'en citer que quelques-uns) : Geider (2003) pour un très bon aperçu jusqu'en 2001 des publications spécifiques au swahili; Ferrari/Kalunga/Mulumbwa (2014), Gysels (1992) et Mulumbwa (2021) sur le swahili à Lubumbashi ; les articles dans le numéro spécial de Swahili Forum de Shinagawa/Nassenstein sur la variation en swahili (2020) ; Nassenstein sur le swahili de Kisangani (2018), le swahili à Bujumbura (2020), Bose/Nassenstein (2016) sur le swahili du Kivu ; Nassenstein/Dimmendahl (2019) sur le swahili de Bunia ; l'article comparatif de Nassenstein/Bose (2020) sur les caractéristiques morphologiques des jeunes langues kiswahili de Dar es Salaam, Goma, Lubumbashi et Nairobi.

est particulièrement intéressante pour étudier la « périphérie » du swahili, car la langue a subi un processus de pidginisation (comme nous le verrons plus loin) et s'est donc développée de manière légèrement différente du swahili de la zone centrale.

Le swahili joue également un rôle important dans les îles comoriennes. C'est surtout son rôle de langue commerciale translocale dans l'océan Indien qui est important : „le swahili, une langue aux dimensions historiques cruciales pour l'archipel, est encore parlé par des groupuscules de la population, des leaders religieux et par des commerçants transfrontaliers“ (Tchokothe 2023 : 300)

Mais qu'en est-il à la « périphérie » de l'aire linguistique du swahili ? Dans les régions où les locuteurs sont très éloignés de l'utilisation de la norme supposée ? Mon argument est que leur(s) variété(s) est(sont) décrite(s), mais qu'en raison de l'absence de standardisation propre, le sentiment domine en permanence chez les locuteurs/locutrices que leur variété est « seulement bonne à parler », qu'elle n'est « pas tout à fait correcte », etc. Un sentiment d'infériorité, donc, le prestige s'appliquant, selon eux, à la norme du swahili de la zone centrale, mais pas au leur.

Après une brève présentation de la standardisation et de la diffusion du swahili dans la zone centrale, cette contribution discute le statut et le rôle du swahili à Lubumbashi en DR Congo. Là, le swahili, fortement lié à l'histoire de cette ville minière, est parlé par presque tout le monde, mais il n'est écrit nulle part, bien qu'il soit inscrit dans la Constitution comme l'une des quatre langues nationales, aux côtés du lingala, du kikongo et du tshiluba. Le swahili de Lubumbashi se caractérise notamment par des emprunts lexicaux, mais possède également des caractéristiques morphosyntaxiques qui le distinguent de la « norme ». Les locuteurs/locutrices de Lubumbashi expriment souvent le sentiment « de ne pas maîtriser » le « vrai » swahili parce que leur utilisation de la langue diffère de celle des locuteurs /locutrices de Tanzanie, où se trouverait la « norme ». Qu'est-ce que cela signifie pour les personnes qui ont une première langue avec laquelle elles peuvent et veulent couvrir tous les besoins communicatifs de la vie, mais qui optent exclusivement pour le français à l'écrit parce qu'ils se retrouvent à la périphérie ?

Swahili standard

Makoni/Pennycook (2005) expliquent que l'idéologie de la dénomination (et de l'énumération) d'une langue africaine doit être soigneusement gardée à l'esprit. J'utilise donc le terme « Swahili » comme un concept créé de l'extérieur par des (souvent autoproclamés) linguistes coloniaux. Il y avait une volonté des

colonialistes de gérer leur territoire, de nommer une langue, de la planifier. Les missionnaires, les administrateurs et autres fonctionnaires coloniaux ont rédigé des grammaires et des manuels scolaires basés sur des constructions linguistiques très particulières plutôt que sur les langues locales utilisées par les locuteurs eux-mêmes, contribuant ainsi à la christianisation du swahili.

Le Comité linguistique interterritorial (ILC), fondé en 1930, a été célébré pour le rôle essentiel qu'il a joué dans l'introduction du swahili standard dans les régions anciennement administrées par la Grande-Bretagne où le swahili était parlé, à savoir le Kenya, le Tanganyika, l'Ouganda et Zanzibar, entre 1930 et 1960. (Kipacha 2013 : 209)

Déjà en 1928, le kiunguja, la variété du swahili parlée dans la ville de Zanzibar, avait été officiellement déclaré *swahili standard*, l'emportant sur le kimvita, la variété de Mombasa ; une décision politique, car Zanzibar était un centre commercial (Khamisi 1991 : 207). Le Comité linguistique interterritorial a soutenu cette décision. (Miehe 1991 : 221) Pour la Tanzanie, Khamisi (1991 : 207) fait explicitement référence à l'importance politique du swahili en affirmant que la standardisation du swahili répondait au désir du gouvernement de disposer d'un moyen de communication plus large permettant une administration efficace et cohérente, et s'inscrivait également dans la politique de ce dernier d'utiliser le swahili comme moyen d'enseignement dans les écoles primaires.

En bref, l'histoire de la standardisation est bien documentée, tout comme les problèmes qui y sont liés. Mais le thème de la standardisation se rapporte toujours à l'ancien territoire colonial de la Grande-Bretagne, et concerne donc principalement la Tanzanie actuelle. Après l'indépendance en 1961, le Comité interterritorial a donné naissance au BAKITA³, le comité linguistique de la Tanzanie continentale, en 1967, et deux décennies plus tard, en 1986, au BAKIZA⁴, le comité linguistique de la région semi-autonome de Zanzibar. (Kipacha 2013 : 211) Les petites querelles, principalement terminologiques, sont - à mon avis - moins grammaticales que politiques, une petite lutte pour les compétences, mais sans grande importance dans le grand tableau d'ensemble.

Les questions relatives à la standardisation ont été - et sont encore aujourd'hui - discutées en Tanzanie actuelle, le Kenya s'y conforme, la République démocratique du Congo (ainsi que d'autres régions de langue swahili) n'a pas voix au chapitre.

³ BAKITA = Baraza la Kiswahili la Taifa (Conseil national du swahili).

⁴ BAKIZA = Baraza la Kiswahili la Zanzibar (Conseil du Zanzibar du swahili).

Le swahili du Lubumbashi

Le swahili existe depuis longtemps dans l'est du Congo, notamment dans la région du Katanga et sa capitale Lubumbashi. Il était parlé dans cette région au moins depuis l'arrivée des Arabes. Cette langue avait été également utile aux commerçants, missionnaires et « explorateurs » européens. (Fabian 1983) Il s'agissait d'un swahili différent des variétés de la côte. Schicho (1992: 77) décrit l'existence de cette variété centrale créolisée/variétés centrales du swahili de Lubumbashi comme une variété « brisée » du swahili, caractérisée par des emprunts lexicaux au français et au swahili (ainsi qu'à d'autres langues bantoues), des changements de langue et le transfert de structures syntaxiques du « swahili standard » au swahili de Lubumbashi. Ces réalisations linguistiques ont émergé comme des phénomènes individuels et spontanés. Ferrari et al. (2014: 107) affirment que le vernaculaire simplifié (qui fonctionnait comme un pidgin) s'est transformé en une première langue largement répandue au Katanga et soulignent que le Swahili tel qu'il est parlé au Katanga est depuis longtemps un symbole du régionalisme katangais. En outre, le swahili fait partie du répertoire linguistique des immigrants et de leurs descendants.

Selon Fabian (1986a, 1986b), le swahili a été introduit au Katanga par les Belges pour deux raisons politiques. Premièrement, il s'agissait d'une tentative de créer une plus grande distance entre le Congo et les colonies britanniques du sud. Les colonies britanniques constituaient un danger en raison de leur intérêt pour les ressources naturelles du Katanga. Deuxièmement, le swahili était considéré comme un moyen de communication pratique pour stabiliser la main-d'œuvre dans cette région où le cuivre était (et est toujours) exploité, car le contrôle de la communication permettait le contrôle des mineurs, dans leur vie professionnelle comme privée.

Ainsi, ces relations de pouvoir entre les colonisateurs et les travailleurs des mines ont conduit à la production de manuels de langue swahili pour les Européens au Katanga. (Fabian 1986a ; Gysels 1992) Le swahili présenté dans ces guides était un mélange des différentes variétés de swahili utilisées par les Européens d'origines diverses, qui utilisaient leur « Swahili » surtout pour des ordres, par conséquent sous une forme réduite. Le swahili était donc dépeint comme un médium déficient avec lequel il était impossible d'exprimer des idées complexes en raison d'un lexique restreint et d'une grammaire rudimentaire. Cependant, cette version schématique du swahili n'était en fait que la réalisation improvisée par les Européens de la manière dont ils communiquaient eux-

mêmes avec les Congolais. La volonté des colonisateurs de contrôler la communication est soulignée par Fabian (1986a : 14) qui écrit que le besoin de communiquer et l'intention de contrôler étaient des motifs inséparables.

Pour l'État colonial belge les questions de politique linguistique étaient cruciales car ceux qui communiquaient devaient s'assurer qu'ils seraient compris et que leurs idées seraient suivies. En même temps, ils essayaient aussi de propager les normes belges par le biais du français. Le français était donc choisi p.ex. pour les publications coloniales.

Les autorités coloniales préférèrent les langues africaines aux langues européennes (français et néerlandais) pour l'enseignement primaire au Congo. Néanmoins, comme le souligne Meeuwis (2011 : 1280), elles ont également promu le français comme outil unique de l'enseignement secondaire, sauf dans la plupart des écoles techniques et dans les écoles de formation des enseignants. Les Belges pouvaient donc supposer que les Congolais maîtrisaient effectivement le français dans une certaine mesure, d'autant plus que, comme le note Meeuwis, les Congolais ne voulaient pas être arrêtés dans leur ascension par une barrière linguistique. Cette vision se retrouve par exemple dans les procès-verbaux de la plus grande société minière, L'Union Minière du Haut-Katanga (UMHK). La compagnie a argumenté exactement de cette manière. Dans une section sur les cours d'éducation générale des travailleurs, présentée dans le rapport annuel de 1950⁵, l'entreprise explique qu'elle souhaite offrir aux analphabètes et aux semi-alphabètes la possibilité d'améliorer leurs connaissances en lecture du swahili et en français parlé, afin de les préparer à une formation professionnelle ultérieure. Dans ce rapport, l'UMHK tente de mettre l'accent sur ce qu'elle appelle la « langue maternelle », mais il s'agit du swahili seulement et les nombreuses autres langues utilisées comme première langue par les travailleurs, souvent immigrés, ne sont pas évoquées. Les ambitions des travailleurs d'apprendre le français sont commentées de manière critique :

« Sa grande ambition est de connaître le français, signe extérieur de civilisation. Calcul, mesure, dessin, langue maternelle, lui semblent superflus. »

Cependant, les travailleurs des mines ne maîtrisaient pas nécessairement très bien le français, car ils n'avaient généralement pas reçu d'éducation formelle

⁵ Archives nationales à Bruxelles, Belgique, AGR 2 - Dépôt Joseph Cuvelier, Union Minière. Première série, n°655-03046, Union Minière du Haut-Katanga – Services d'Afrique, Département M.O.I., Rapport Annuel 1950, p. 32.

avant d'être recrutés par l'UMHK. Le swahili, lingua franca, était donc la langue de liaison des travailleurs et jouait donc un rôle important dans la communication entre l'UMHK et ses travailleurs. Les écoles de l'UMHK, prévues pour les enfants des travailleurs dans le camp, donnaient la préférence au swahili au moment de l'inscription. En 1953, l'UMHK a fait valoir dans son rapport annuel qu'il était absolument nécessaire de commencer à enseigner en swahili, qui serait la langue générale dans tout le Haut-Katanga. Cependant, en première année, l'enseignement du français serait une matière importante de l'emploi du temps. A partir de la 3ème année d'école primaire, les exercices de français ne devraient pas seulement être des exercices oraux, mais aussi d'écriture et de lecture. En 5ème année, le français devrait devenir la première langue d'enseignement. Tout l'enseignement post-primaire devrait être dispensé en français.⁶

En résumé, on peut dire que l'UMHK estimait qu'il était vital de commencer à enseigner en swahili afin que celui-ci devienne la langue générale dans tout le Haut-Katanga. Ainsi, les écoles prévues pour les enfants des travailleurs - envisagés comme la future main-d'œuvre de l'entreprise - privilégiaient le swahili dès l'inscription. Cependant, la connaissance d'un minimum de français était également encouragée chez les enfants d'ouvriers. Pour les futurs cadres de l'entreprise, le français était vital et était donc enseigné et considéré comme la langue du prestige et du pouvoir.

La politique linguistique de l'entreprise a été influencée par les changements politiques, notamment lorsque le Congo a obtenu l'indépendance en 1960. Après son deuxième coup d'État, le 24 novembre 1965, Mobutu Sese Seko entendit changer l'image du Congo. Le pays avait connu une campagne sous la devise de l'*authenticité* qui avait « récupéré » les traditions africaines de la nation. (van Beurden 2015 ; Dunn 2001 : 235 ; Ngalasso 1986) Le gouvernement de Mobutu commença à changer les noms des principales villes du pays en mai 1966 (c'est alors qu'Elisabethville devint Lubumbashi) : un mouvement qui représentait un "retour de baptême" puisque les colonisateurs belges avaient renommé les villes entre 1885 et 1935. Mobutu déclara (Dunn 2001: 240): « [b]y the policy of [authenticité], the return to our sources, I hope to mentally decolonize my people, that is to say, to modify the structures left by the colonizer. »⁷

⁶ Archives nationales à Bruxelles, Belgique, AGR 2 - Dépôt Joseph Cuvelier, Union Minière. Première série, n°656-03050, Union Minière du Haut-Katanga – Services d'Afrique, Département M.O.I., Rapport Annuel 1953, p. 26.

⁷ "[p]ar la politique de l'authenticité, du retour aux sources, j'espère décoloniser mentalement mon peuple, c'est-à-dire modifier les structures laissées par le colonisateur". [Traduction DW].

Ce mouvement impliquait que Mobutu devait trouver un langage pour son idéologie. Une conférence fut donc organisée, les intellectuels commencèrent à débattre des questions linguistiques et firent des suggestions, mais Mobutu était très attaché à sa propre langue, le lingala. Cependant, l'authenticité ne contenait pas de véritable politique linguistique dans laquelle les langues africaines gagneraient en importance. Le français restait la langue de l'État. La raison en était l'utilisation localisée des langues africaines au Zaïre. Ainsi, l'influence de la plupart des langues africaines ne dépassait pas les limites du territoire occupé par les communautés parlant ces langues. (Ngalasso 1986 : 11) En 1971, par exemple, Mobutu décida de remplacer les termes *Monsieur* et *Madame*, mais pas par des termes utilisés en lingala, en kikongo, en swahili ou dans toute autre langue du Congo, mais par *Citoyen* et *Citoyenne*, tirés de la Révolution française. (Dunn 2001 : 248) Mobutu favorisait cependant le français de France pour surmonter l'époque coloniale belge, les termes pour les nombres *septante* et *nonante*, tels que ces nombres étaient utilisés en français belge, furent remplacés par *soixante-dix* et *quatre-vingt-dix*, tels que ces nombres étaient utilisés en France. (Ngalasso 1986 : 21) De plus, le terme même de l'idéologie de Mobutu, « authenticité », était exclusivement utilisé en français. Les intellectuels eurent beau réclamer l'éradication des langues « étrangères » et la promotion des langues nationales africaines, Mobutu ne changea pas de ligne.

Le quotidien linguistique à Lubumbashi

Dans le swahili de Lubumbashi, il reste des traces des décisions de politique linguistique de tous les acteurs en rapport avec ces questions.⁸ De même, l'importance de l'UMHK est toujours visible à cet égard. Ainsi, jusqu'à aujourd'hui, les jours de la semaine sont nommés de la manière suivante : Le lundi est devenu *siku ya kazi moja* (premier jour de travail), le mardi *siku ya kazi mbili* (deuxième jour de travail), le mercredi *siku ya kazi tatu* (troisième jour de travail), le jeudi *siku ya kazi ine* (quatrième jour de travail) et le vendredi *siku ya kazi tano* (cinquième jour de travail). L'UMHK distribuait la ration alimentaire hebdomadaire (*mposho*) le samedi aux travailleurs, donc le nom de *siku ya mposho* était donné au samedi.⁹ (Dibwe dia Mwembu 2017: 162 ; Mulumbwa Mutambwa

⁸ Pour une description plus détaillée, voir aussi Waldburger 2016.

⁹ Dibwe dia Mwembu ne mentionne pas de nom spécifique pour le dimanche à Lubumbashi. L'expérience personnelle de 2017, 2018 et 2019 a montré que soit *siku ya dini* (jour de la religion), soit le terme en français dimanche étaient utilisés. Le "swahili standard" de la côte est-africaine n'est pas utilisé. Ces noms de jours de la semaine suivent la tradition musulmane où le premier jour de la semaine est le dimanche.

2021: 31-32) Le swahili de Lubumbashi ne se caractérise pas seulement par des traces de la société minière dans le lexique, mais aussi par des particularités phonologiques, morphosyntaxiques et lexicales qui se sont entre-temps stabilisées. Comme je me concentre ici sur le statut et le rôle de la langue, je renvoie entre autres à Mulumbwa Mutambwa (2021) et Ferrari/Kalunga/Mulumbwa (2014), qui fournissent une excellente description des caractéristiques phonologiques et morphosyntaxiques.

La politique linguistique de l'UMHK a également laissé des traces en ce qui concerne le statut attribué au swahili et au français jusqu'à aujourd'hui, et ce statut est apparu clairement dans les entretiens menés lors de ma recherche avec d'anciens mineurs en 2017, 2018 et 2109.

Le swahili et le français parmi les anciens mineurs

Le swahili est la lingua franca parmi les anciens mineurs qui, réunis en 2002 pour former le *Collectif des ex-agents de la Gécamines*¹⁰, étaient au cœur de ma recherche.¹¹ Après des années de forte baisse des activités minières, la Banque mondiale avait mis en place un programme de réformes pour permettre à l'entreprise de prendre un nouveau départ. L'objectif de ce programme était de réduire le nombre d'employés de 24 000 à 14 000. Ainsi, un « départ volontaire » a été proposé à tous les employés qui avaient plus de 25 ans d'ancienneté au 31 décembre 2002. En contrepartie de leur acceptation de la rupture de leur contrat de travail « d'un commun accord », ces employés recevraient « à titre d'indemnité complète » un montant forfaitaire inférieur au minimum légal ». (Rubbers 2010: 331) N'ayant pas reçu de salaire depuis octobre 2001, les travailleurs étaient à ce moment-là financièrement épuisés et 10 655 d'entre eux ont donc accepté de « partir volontairement ». Ils ont alors créé le Collectif des ex-agents de la Gécamines dans le but d'exiger le paiement intégral de tous les salaires impayés et autres avantages en nature. Il est important de rappeler qu'à l'époque, la vie des travailleurs de la UMHK/Gécamines (carrière, habitat, éducation, soins de santé, loisirs, etc.) était toute entière définie et contrôlée par la société minière. Ces départs volontaires/forcés représentèrent donc un véritable choc pour eux.

¹⁰ Gécamines = Nom ultérieur de l'UMHK.

¹¹ Monographie d'habilitation : « C'était bien é l'époque mais l'avenir iko sombre »: Negotiating Nostalgia with and among Ex-Mineworkers in Lubumbashi (DR Congo).

J'ai été interpellée par la dissonance entre l'histoire de l'exploitation du travail et le sentiment de nostalgie actuel, largement évoqué parmi les anciens travailleurs des mines pour ce régime de travail historique, plus particulièrement en ce qui concerne les prestations sociales. J'ai cherché à définir, entre autres, par le biais d'une comparaison implicite, les circonstances spécifiques dans lesquelles les anciens mineurs se projetaient dans le passé de manière nostalgique et j'ai donc mené des dizaines d'entretiens et organisé des discussions de groupe pour analyser ce phénomène. De plus, j'ai pu participer aux réunions hebdomadaires du collectif. Le choix de la langue lors de ces entretiens et discussions révèle le rôle et le statut du français et du swahili parmi les anciens travailleurs de la mine.

A bien des égards, le groupe reflète les structures hiérarchiques dans lesquelles il a été socialisé (au travail) du point de vue linguistique. Dans la communication entre les membres et le président de leur association, le français était plus souvent utilisé, même si le président parle swahili. Sur le plan linguistique, cela s'est également traduit, par exemple, par des ouvertures très formalisées des réunions en français, suivies d'une prière en swahili.

Les discussions auxquelles j'ai assisté par la suite étaient caractérisées par le passage typique du swahili au français, le swahili de Lubumbashi utilisant de nombreux emprunts au français et vice versa. Chaque fois que j'étais invitée à prendre la parole au cours de ces réunions pour présenter mon projet de recherche, déposer mes demandes d'interview ou toute autre question, je devais suivre le protocole donné par le président en français.

Je m'adressais donc à eux en français, mais au bout d'un certain temps, je suis passée au swahili, car je me suis vite rendue compte que le président ou le secrétaire commençait à traduire en swahili pour certains participants. Les connaissances en français des anciens travailleurs dépendaient fortement de la catégorie d'emploi qu'ils occupaient. Les cols bleus avaient généralement moins d'éducation formelle et donc moins de connaissances en français, tandis que ceux dont la carrière professionnelle les menait à des postes plus élevés devaient avoir une très bonne connaissance du français, notamment parce que tous les documents devaient être rédigés en français.

Cependant, comme les postes d'ouvriers et de cadres étaient répartis en différentes catégories, il y avait un large éventail de compétences en swahili et en français.

J'ai donc commencé à m'adapter aux règles non écrites selon lesquelles le français est le bon choix, car nous sommes dans un cadre plus formel, mais le swahili est également approprié lorsqu'il s'agit de transmettre des informations.

Par exemple, le secrétaire m'a montré ses comptes rendus méticuleux des réunions depuis 2003 : ils étaient tous rédigés en français, ce qui n'est pas surprenant étant donné que le Français est plus souvent utilisé pour écrire à Lubumbashi, en raison du manque de standardisation de la variété du swahili dans cette région. Ajoutons qu'en utilisant le français pour les procès-verbaux, les membres de l'association appliquent le statut attaché au français et soulignent ainsi le sérieux de leur combat pour l'indemnisation.

Un seul entretien a été mené exclusivement en français, alors que toute la communication avant et après s'est faite exclusivement en swahili, parfois même sans aucun emprunt au français. Ce cas particulier s'est produit chez un ancien directeur qui avait déménagé il y a longtemps avec sa femme de Bukavu à Lubumbashi, une ville située à l'extrême est de la RDC, à la frontière avec le Rwanda. Dans cette région, la variété parlée du swahili est plus proche du swahili standard et donc beaucoup plus proche de la variété que j'avais apprise. Dès le premier instant où je l'ai rencontré avec sa famille, nous avons communiqué exclusivement en swahili, et ils ont même exprimé leur joie de parler « leur » swahili. Pour l'interview enregistrée, en tant qu'ancien directeur, il a cependant insisté sur le français car, comme il l'a souligné, il voulait se conformer à ce qui était « formellement prescrit ». Ainsi, le choix de la langue n'est jamais seulement un choix pour assurer la compréhension mutuelle, mais aussi un choix du statut qui y est associé.

Conclusion

Le swahili est l'une des langues les plus prospères d'Afrique : grâce à sa standardisation, il a connu un énorme succès. Dans la zone linguistique centrale, son prestige est élevé et le swahili est donc utilisé pour la communication orale et écrite.

Dans la zone périphérique de Lubumbashi, la situation est un peu différente. Je vois deux raisons à cela. Premièrement, la variété locale de swahili se distingue du swahili standard au niveau phonologique et morphosyntaxique et n'est donc pas utilisée dans la communication écrite, bien que la Constitution de la RDC fasse du swahili l'une des quatre langues nationales. Deuxièmement, en raison de sa non-utilisation pour la communication écrite, le swahili est en concurrence avec le statut attribué au français, non seulement parce que le français est la langue officielle de l'État prescrite par la Constitution, mais aussi parce que l'histoire de la ville de Lubumbashi est étroitement liée à l'histoire de la société minière UMHK, dont les décisions de politique linguistique influencent la société jusqu'à aujourd'hui, comme l'a montré une brève esquisse de

l'utilisation de la langue dans le cadre de mes recherches sur et avec d'anciens mineurs.

Bibliographie

- Bose, Paulin Baraka/Nassenstein, Nico, 2016. „Morphosyntactic core features of Kivu Swahili: A synopsis”, in: *Afrikanistik-Aegyptologie-Online (AAeO)*, 1-24.
- Dibwe dia Mwembu, Donatien, 2017. „La perception du kazi (travail salarié) par les travailleurs de la Gécamines (1910-2010)“, in: Mabilia Mantuba-Ngoma, Mathieu/ Zana, Etambala, (éds.), 2017. *La société congolaise face à la modernité (1700-2010). Mélanges eurafricains offerts à Jean-Luc Vellut. With assistance of Jean-Luc Vellut*. Cahiers africains, 89, Paris: L'Harmattan, 161-176.
- Dunn, Kevin C., 2001. „Imagining Mobutu's Zaïre. The production and consumption of identity in international relations”, in: *Millennium - Journal of International Studies*, 30, 235-258.
- Fabian, Johannes, 1983. „Missions and the Colonization of African Languages: Developments in the Former Belgian Congo”, in: *Canadian Journal of African Studies / Revue Canadienne des Études Africaines*, 17 (2), 165–187. DOI: 10.2307/484212.
- Fabian, Johannes, 1986a. *Language and colonial power. The appropriation of Swahili in the former Belgian Congo: 1880-1938*. London, New York, Melbourne: Cambridge University Press (African studies series, 48).
- Fabian, Johannes, 1986b. „Simplicity on command: On pidginization of Swahili in Shaba (Zaïre)”, in: Fishman, Joshua A./ Tabouret-Keller, Andrée/ Clyne, M./ Krishnamurti B./ Abdulaziz, M. (éds.), 1986. *The Fergusonian impact, in honor of Charles A. Ferguson on the occasion of his 65th birthday. Vol.1: From phonology to society*. Berlin: Mouton de Gruyter, 377-385.
- Ferrari, Aurélia/ Kalunga, Marcel/ Mulumbwa, Georges, 2014. *Le swahili de Lubumbashi. Grammaire, textes, lexique*. Paris : Éditions Karthala (Dictionnaires et langues).
- Geider, Thomas, 2012. „Swahili bibliography update and contents of Swahili Forum I-VIII“ [Universitätsbibliothek Leipzig]. <http://nbn-resolving.de/urn:nbn:de:bsz:15-qucosa-91479>
- Gysels, Marjolein, 1992. „French in Urban Lubumbashi Swahili: Codeswitching, Borrowing, or Both”, in: *Journal of Multilingual and Multicultural Development*, 13 (1-2), 41-55.

- Khamisi, Abdu Mtakuja, 1991. „Current trends in language standardization in Tanzania“, in: Cyffer, Norbert et al., (éds.), 1991. *Language Standardization in Africa*. Hamburg: Buske, 207-213.
- Kipacha, Ahmad, 2013. „Towards Two "Standard" Varieties of Swahili: Tanzania Zanzibar versus Tanzania Mainland“, in: Legère, Karsten (éd.), 2013. *Bantu Languages and Linguistics*. Bayreuth African Studies 91, 209-232.
- Makoni, Sinfrey/ Pennycook, Alastair, 2005. „Disinventing and (Re)Constituting Languages, Critical Inquiry in Language Studies“, in: *An International Journal*, 2:3, 137-156, DOI: 10.1207/s15427595cils0203_1
- Meeuwis, Michael, 2011. „Bilingual inequality: Linguistic rights and disenfranchisement in late Belgian colonization“, in: *Journal of Pragmatics*, 43 (5), 1279-1287. DOI: 10.1016/j.pragma.2010.10.009.
- Miehe, Gudrun, 1991. „Problems of grammatical standardization in modern Swahili“, in: Cyffer et al., (éds.), 1991. *Language Standardization in Africa*. Hamburg: Buske, 221-234.
- Mulumbwa Mutambwa, Georges, 2021. „Kiswahili kya mu Lubumbashi, un dialect ou une langue ? Une contribution au débat“, in: Aiello, Flavia/ Gaudioso, Roberto, (éds.), 2021. *Lubumbashi aujourd'hui : langues, arts et société*. Paris: L'Harmattan, 15-54.
- Nassenstein, Nico, 2018. „Politeness in Kisangani Swahili: Speakers' pragmatic strategies at the fringes of the Kiswahili-Speaking World“, in: *Afrikanistik-Aegyptologie-Online (AAeO)*.
- Nassenstein, Nico, 2020. „On the variability of Kiswahili in Bujumbura (Burundi)“, in: *Swahili Forum*, 26, 205-239.
- Nassenstein, Nico/ Bose, Paulin Baraka, 2020. „Morphological features of Kiswahili youth language(s): Evidence from Dar es Salaam, Goma, Lubumbashi and Nairobi“, in: *Linguistics Vanguard*, 6(4), 1-13.
- Nassenstein, Nico/ Dimmendaal, Gerrit J., 2019. „Bunia Swahili and emblematic language use“, in: *Journal of Language Contact*, 12(3), 823-855.
- Ngalasso, M. M., 1986. „Etat des langues et langues de l'Etat au Zaïre“, in: *Politique Africaine*, 23, 7-27.
- Rubbers, Benjamin, 2010. „Claiming Workers' rights in the Democratic Republic of Congo: The Case of the Collectif des ex-Agents de la Gécamines“, in: *Review of African Political Economy*, 37(125), 329-344.
- Shinagawa, Daisuke/ Nassenstein, Nico, (éds.), 2019. „Variation in Swahili“, in: *Swahili Forum*, Vol. 26.
- Tchokothe, Rémi Armand, 2023. „(Dés)habiller la langue : Écriture décoloniale de la « migration » vers Mayotte“, in : Schneider, Anne/ Jeannin, Magali/

- Calvet, Yann/ Cléren, Marie, (éds.), 2023. *Écritures contemporaines de la migration - Frontières, passages, errances, tragiques*. Bruxelles: Peter Lang, 299-317.
- van Beurden, Sarah, 2015. *Authentically African. Arts and the Transnational Politics of Congolese Culture*. Athens, OH: Ohio University Press.
- Waldburger, Daniela, 2016. „Swahili in Eastern Congo – from a dominated to a dominant language or vice versa?“, in: Rudolf Muhr, (éd.), 2016. *Pluricentric Languages and Non-Dominant Varieties Worldwide. Volume 1: Pluricentric Languages across Continents - Features and Usage*. Frankfurt, Wien: Peter Lang, 149-163.